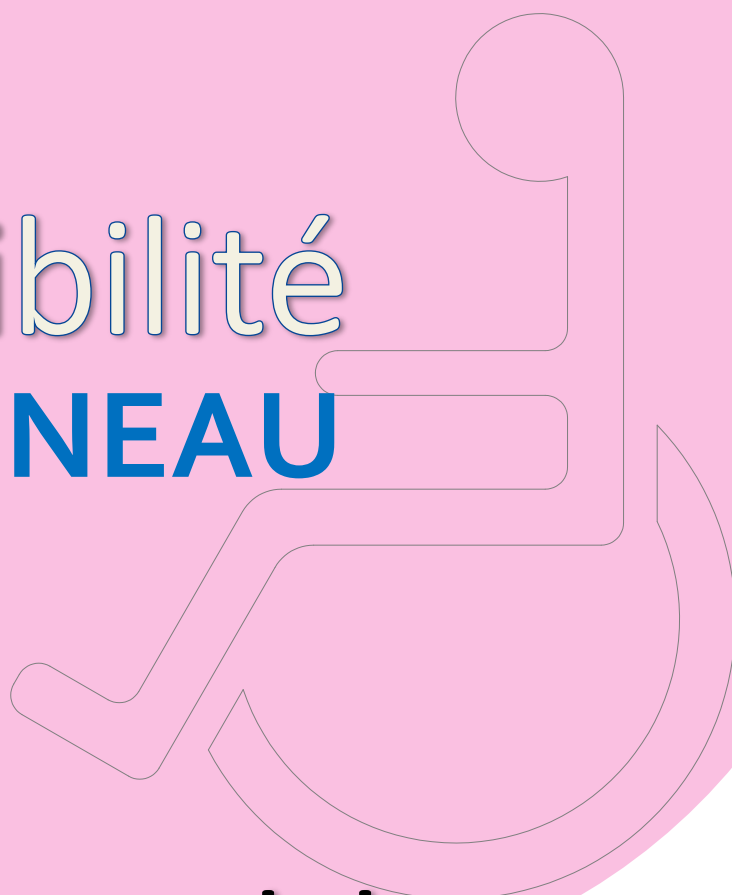




CHRU
HÔPITAUX
DETOURS

Accessibilité

BRETONNEAU



Registre public



Cadre réglementaire :
Décret du 28 mars 2017 - Arrêté du 19 avril 2017

Mise à jour du 21/03/2022

Sommaire

Accès au site de BRETONNEAU

Parkings

Modalités d'accès

Accessibilité dans les bâtiments principaux

B1A – Accueil central

B3 – Neurologie, Ophtalmologie

B1B – Olympe de Gouges – Maternité

B2B – Henry Kaplan – Cancérologie

Accessibilité générale de Bretonneau

Progression des mises aux normes

Modalités de maintenance des équipements

Ascenseurs

Portes automatiques

Annexes : Pièces administratives

Agenda d'Accessibilité Programmé

Déclarations de travaux – Notices d'accessibilité

Formation du personnel d'accueil

Modalités d'accès

Rendez-vous au poste de contrôle Sûreté Accueil à l'entrée de Bretonneau pour faire connaître vos difficultés de déplacement. Présentez votre carte donnant droit aux emplacements de stationnement PMR.

Sans carte (handicap ponctuel par exemple) expliquez la situation et vos difficultés à l'agent de contrôle sûreté accueil.

Une fois garé, si vous avez des difficultés pour marcher jusqu'au bâtiment, une assistance au déplacement est proposée par des jeunes gens en service civique : les « Zorranges ».

Appelez le 02 47 47 70 10.

Indiquez l'aide technique dont vous avez besoin (fauteuil roulant ...)

Sur le site, une borne d'appel vous permet de contacter directement ce service d'aide :



Accessibilité dans les bâtiments principaux

B1A – Accueil central (accès pour B3 et B2A)

Un rail de guidage part du trottoir boulevard Tonnelé et arrive devant l'entrée de B1A



Accès au bâtiment par une porte à tourniquet. Un bouton placé à droite vous permet de ralentir le mouvement le temps de passer.



Le poste d'accueil est en face de l'entrée.
Sur la droite, il y a le poste d'assistance « Z'oranges ». N'hésitez pas à demander de l'aide aux jeunes gens en service civique.



Pour aller aux ascenseurs de B1A tournez à droite. Longez le mur courbe rouge, dépassez l'escalier. Les ascenseurs sont sur votre gauche.



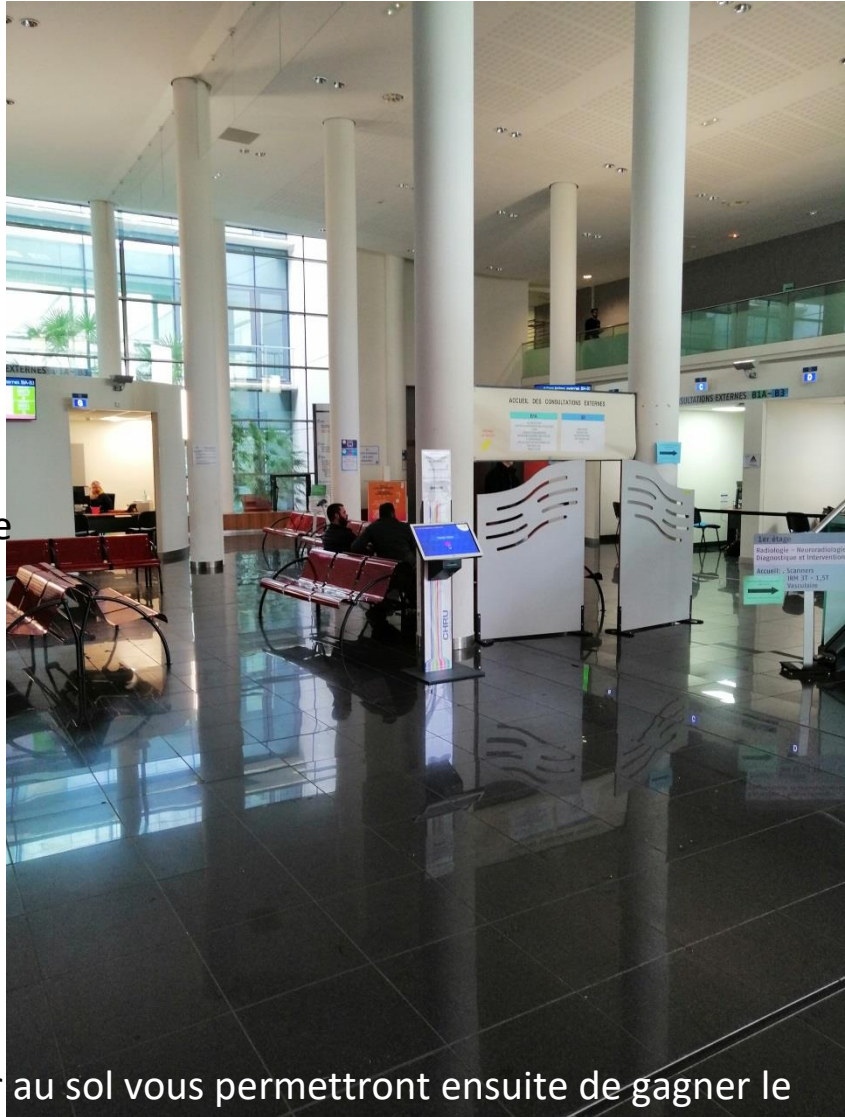
Les toilettes sont à gauche après l'entrée dans le bâtiment, en direction des admissions, après la boutique du relais H.

B3 – Neurologie, Ophtalmologie



Sitôt franchie l'entrée dans B1A, tournez à droite jusqu'à l'espace d'attente dans le hall.

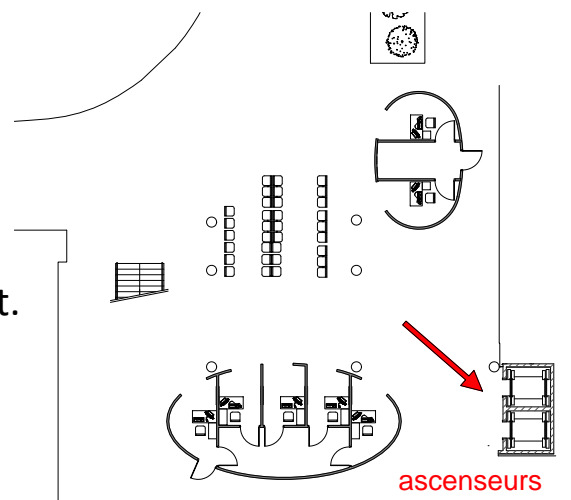
Prenez un ticket d'attente sur la borne et attendez qu'on vous appelle.



Des lignes de couleur au sol vous permettront ensuite de gagner le lieu de votre rendez-vous.



Ascenseurs :
Passer entre les 2 blocs de box d'enregistrement.



B1B – Olympe de Gouges Maternité – Gynécologie



Accès au bâtiment par des portes automatiques.



Les box d'accueil se trouvent sur la gauche dans le hall.

Prenez un ticket d'attente sur la borne et attendez qu'on vous appelle.



Les ascenseurs de B1B sont au fond du hall.



Les toilettes sont au fond du hall puis à gauche.

B2B – Henry Kaplan Cancérologie



Accès au bâtiment par une porte à tourniquet. Un bouton placé à droite vous permet de ralentir le mouvement le temps de passer.



Le bureau d'accueil (vitré) est tout de suite à gauche.



Pour gagner les ascenseurs allez tout droit puis à droite.



Pour aller aux toilettes tournez à gauche dès l'entrée. Tout droit, passez une porte. Les toilettes sont dans le petit couloir à gauche.

Accessibilité générale de Bretonneau

Le CHRU de TOURS a déposé un Agenda d'Accessibilité Programmé, validé par arrêté préfectoral pour une programmation pluriannuelle s'étalant jusqu'au 31 décembre 2021 *

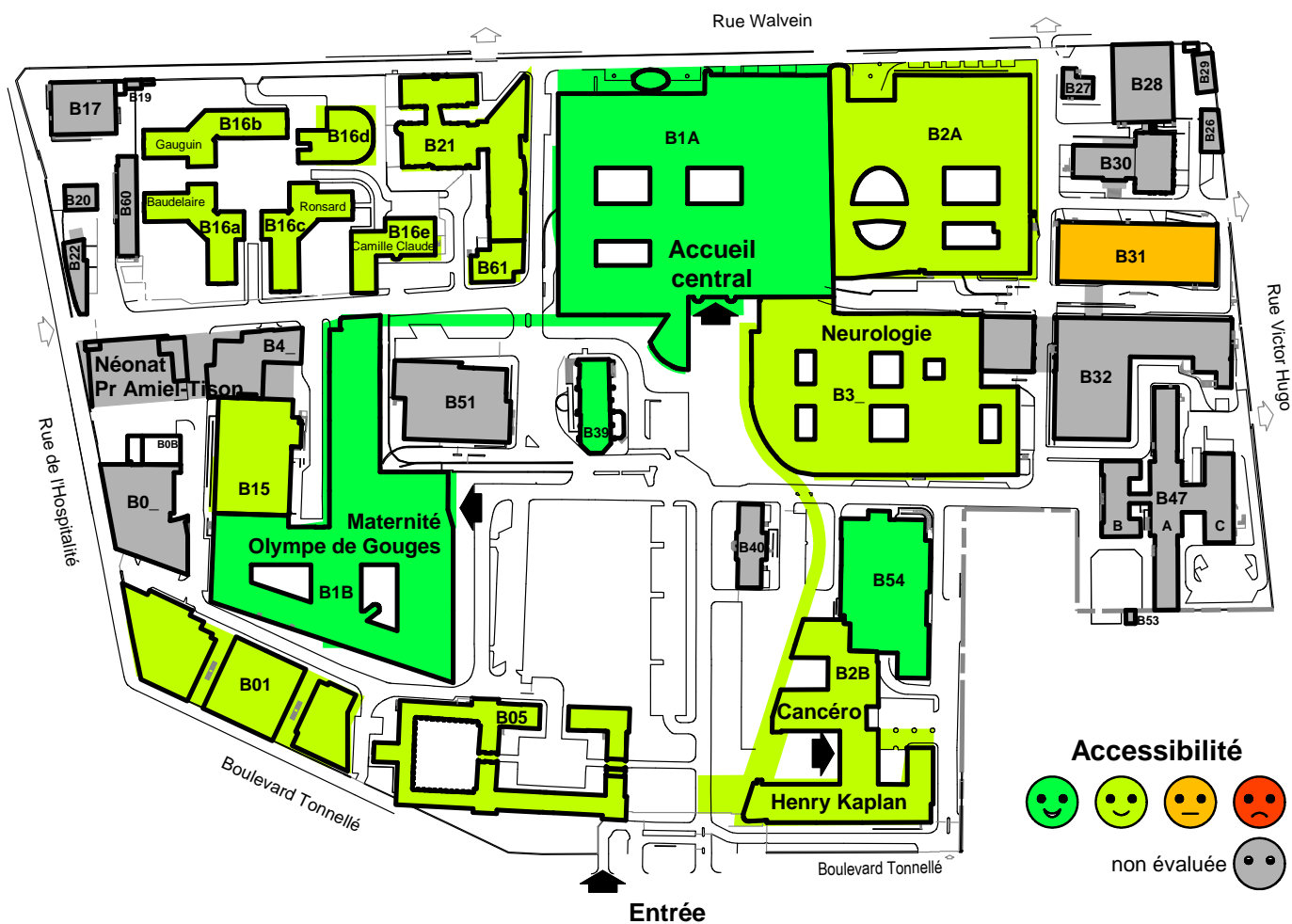
Les bâtiments sont mis aux normes en suivant cet agenda, et selon l'organisation interne des travaux d'entretien dans les services.

La priorité a été donnée aux bâtiments très fréquentés ainsi qu'aux services particulièrement concernés par le handicap.

La progression des mises aux normes et les taux d'accessibilité de Bretonneau par bâtiment sont détaillés page suivante.

*Une année supplémentaire a été accordée par arrêté de la préfecture d'Indre et Loire, l'agenda d'accessibilité s'étalera jusqu'au 31 décembre 2022.

nom du bâtiment	numéro du bâtiment	Renseignements	Accessibilité du bâtiment en 2012	Nombre de points à améliorer	nombre de mises aux normes effectuées	% réalisé	Accessibilité du bâtiment en 2018
Tertiaire	B01	écoles - administration	69%	90	0	0%	69%
Cour des Militaires	B05	administration	55%	74	4	5%	57%
	B15	Self - Trésorerie	69%	46	0	0%	69%
	B16	Psychiatrie D	53%	55	0	0%	53%
	B21	Pédopsy	68%	28	0	0%	68%
	B31	anesthésio - SOS médecins	31%	24	0	0%	31%
Chapelle	B39	Chapelle	78%	10	0	0%	78%
	B47	Inserm	58%			Bâtiment entièrement rénové	
	B54	Corad	77%	28	1	4%	78%
	B61	Centre Ressource Autisme	68%	35	2	6%	70%
	B1A	Médecine - radiologie	44%	218	173	79%	88%
Olympe de Gouge	B1B	Gynécologie - obstétrique	50%	48	35	73%	86%
	B2A	Laboratoires - blocs - urologie ...	43%	83	45	54%	74%
Henry Kaplan	B2B	Cancérologie	54%	50	0	0%	54%
Neurosciences	B3_	Neurologie - Ophtalmo - ORL ...	63%	97	27	28%	73%
	B4_	Néonatalogie					Bâtiment neuf



Modalités de maintenance des équipements

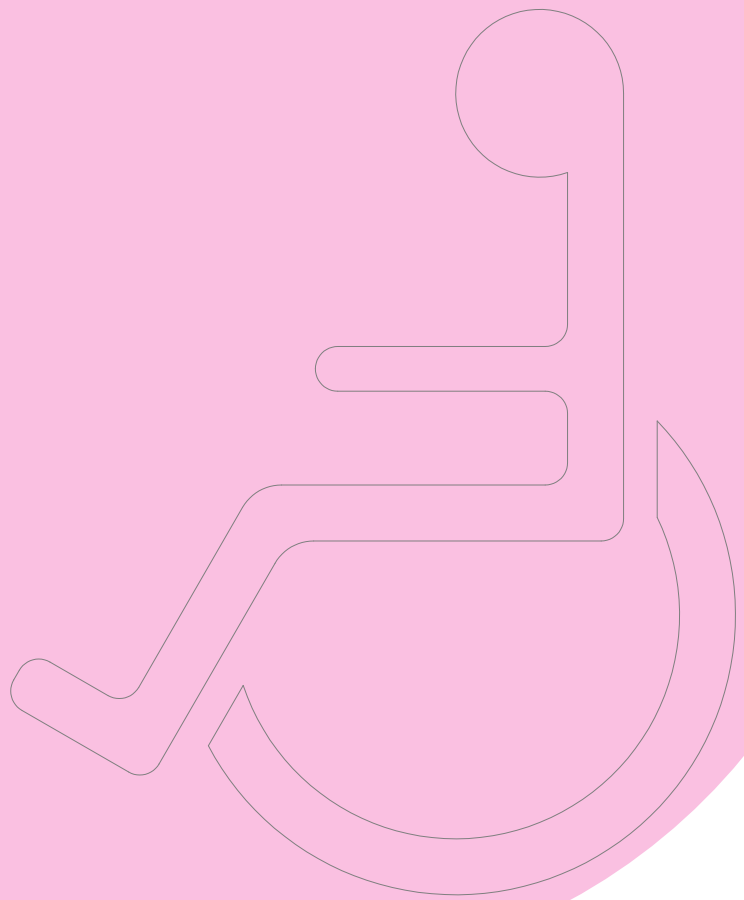
ASCENSEURS

- La maintenance préventive et corrective des ascenseurs est assurée par la société OTIS selon marché pluriannuel jusqu'au 30 novembre 2019

PORTES AUTOMATIQUES

- La maintenance préventive et corrective des portes automatiques est assurée par la société RECORD selon marché pluriannuel jusqu'au 31 décembre 2022.

Annexes



Pièces

administratives

Annexes :

Pièces administratives

I - Agenda d'accessibilité programmé

- 1 - Validation Agenda
- 2 - Arrêté préfectoral
- 3 - Calendrier de la mise en accessibilité

II – Déclarations de travaux – Notices d'accessibilité

Bâtiments construits depuis 2014

B4 (néonat) :

- Notice d'accessibilité
- Attestation de la prise en compte des règles concernant l'accessibilité

Travaux d'aménagement

Box d'accueil B1A : notice d'accessibilité

III - Formation du personnel d'accueil

- 1 - Plaquette informative de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité : « Bien accueillir les personnes handicapées »
- 2 - Attestations de formation
- 3 - Justificatifs

Annexe I

Agenda d'Accessibilité Programmé

1 - Validation Agenda

I - Agenda d'Accessibilité Programmé

2 – Arrêté préfectoral

3 – Calendrier de mise en accessibilité

bâtiment	Nom du bâtiment	année de mise en accessibilité
B1A		2016
B1B	Olympe de Gouge	2016
B3_	Neurosciences	2017
B2A		2018
B61	Pédopsy	2019
B54		2019
B21	Pédopsy	2020
B05	Cour des militaires	2020 et 2021
B01	Tertiaire	2021
B16	Psychiatrie	2021
B31		2021
B2B	Henry Kaplan	2021
B15		2021
B39	Chapelle	2021

Annexe II

Déclarations de travaux - Notices

Bâtiments construits depuis 2014

B4 (Néonatalogie)

Notice d'accessibilité

B4 (Néonatalogie)

Attestation de prise en compte des règles
concernant l'accessibilité

Travaux d'aménagement

Box d'accueil B1A

Notice d'accessibilité

Annexe III

Formation du Personnel

1 – Plaquette informative DMA
(Direction Ministérielle à l'Accessibilité)

III - Formation du Personnel

2 – Attestations de formation

III - Formation du Personnel

3 – Justificatifs